



**Fédération Syndicale Unitaire**

76 rue saint Désiré

39 000 Lons le Saunier

03 84 47 12 64

[fsu39@fsu.fr](mailto:fsu39@fsu.fr)

## CDEN DU 20 NOVEMBRE 2017

### Excusés :

Elus : MM.Pélissard (Lons mairie), Mamet (Les Rousses mairie pour assoc maires de France), Grosset (conseil régional) Mmes Riotte (Dole Nord) , Brûlebois (Bletterans) , Vermeillet (Chamapgnole), Vespa ( Moirans), Pacoud Gauthier (Mesnois mairie)

Insepction : Ien ASH

### Présents :

Mme Pélissard représentante du Conseil départemental, M. le Préfet, M. Folk (inspecteur d'académie), M Lolagnier (SG DSDEN), Mme Viaud, Mme second degré, M Chambard (DDEN), M Rochat (UDAF), Aurélien Bergonzi (FSU), Duparet Séverine (FSU), Cousson Mallorie (FSU), Billod Morel Fabrice (FSU), Martin Guy (FO), Mme Gacon (admin), Mme Blonde (admin), Rochet Maud (UNSA), Bonnet Patrice (UNSA) Guillard Baptiste (UNSA), Fournier Boris (UNSA) Meyer Laurent (PEEP), Vernier Marylène (FCPE), Verjus Laurence(FCPE), Bailly-Grandvaux Noel (FCPE), Aillard Guilène (FCPE), Mme Mondragon Gisèle (JPA), Mme Cretin-Maitenaz (conseillère départementale Morez).

### Déclaration préalable FSU

M Le préfet indique ne pas répondre aux déclarations préalables car il n'en a pas connaissance avant. Fait juste remarquer que le budget est en hausse et que l'éducation nationale est une priorité pour le gouvernement.

Déclarations préalables UNSA, PEEP, FO

### Ordre du jour :

- CR du CDEN du 11 septembre 2017 : approuvé
- Bilan de l'année scolaire 2016/2017 et de la rentrée scolaire 2017
- Fermeture internat des Rousses
- Questions diverses

### 1<sup>er</sup> degré

#### Etude des documents et constats de la FSU

- Démographie scolaire

Les chiffres font état d'une baisse de 569 élèves (dont 170 de plus que les prévisions pour la rentrée 2017). Les documents montrent une baisse de 2 928 élèves entre la rentrée 2006 et la rentrée 2017. Soit une baisse de 13.81 %. Pour rappel l'académie a perdu  $\pm$  5000 élèves du premier degré en 4 ans tandis que le privé en gagnait  $\pm$  1000 sur la même période.

Le département a perdu 53 écoles entre 2009 et 2017 soit plus de 17 % du réseau scolaire de proximité.

- Questionnements autour de la prochaine carte scolaire : le mode de calcul existant depuis 2 ans a été plutôt moins défavorable au Jura l'an dernier, il prend en compte (pas assez cependant) la ruralité et les catégories socio professionnelles des parents. Ce mode de calcul couplé à l'année électorale 2017 a donné une carte scolaire 2017 moins défavorable que prévu (toute proportion gardée vis-à-vis des besoins en postes que la FSU comptabilise à hauteur de 416 postes pour faire fonctionner correctement le service public d'éducation jurassien dans le premier degré.)

Les dédoublements en CP et CE1 en REP seront à comptabiliser. Le seront-ils au détriment de créations dans postes dans les écoles, de TR ?

**Réponse de l'IA :** cela se verra en carte scolaire, bienveillance de l'administration par rapport au PDMQC seules 4 écoles sont concernées par cette mesure à la rentrée prochaine (Sorbiers, G Sand pour Dole et Faubourg et les Avignonnets sur St Claude).

• **Conventions rurales**

La FSU est opposée aux conventions rurales, elle note l'impact négatif de ces contractualisations et les conséquences néfastes de la politique territoriale sur les services publics avec l'éloignement de la démocratie en rendant inopérants les échelons de décisions de proximité.

Le Préfet et IA vantent les mérites des restructurations et conventions rurales fondant leurs propos sur les études INSEE.

Suite aux arguments donnés par le préfet, la FSU rappelle que si le décideur n'est pas l'État en matière de création de pôle scolaire il en est le financeur principal ce qui pèse très lourd dans la décision des élus et que le désengagement de l'état est significatif en matière budgétaire.

La FSU fait référence à la recherche menée par Champollion et Alpe sur la meilleure réussite des élèves des petites écoles (notamment dans le domaine des mathématiques) que dans les grandes structures.

L'enseignement scolaire dans les milieux ruraux et montagnards – Tome 1 : espaces ruraux et réussites scolaires.

L'IA estime que les écoles de 3 classes et moins sont des écoles fragilisées d'où la nécessité de regrouper les effectifs, les collègues pour créer plus d'émulation.

La FSU précise que ce qui fragilise l'école sont les contraintes budgétaires que le gouvernement impose.

La FSU constate que 61 classes du département dépassent le seuil d'ouverture soit 6,5 % des classes du Jura. 279 classes dépassent les 25/classe soit 30 %. Et ceci sans connaître le niveau d'inclusion dans ces classes.

Réponse de l'IA : Les classes à effectifs élevés résultent souvent de la répartition du conseil des maîtres.

• **ASH**

▪ FSU : L'évolution des effectifs en ULIS montre une augmentation de 85 élèves en 10 ans dont 12 entre 2015 et 2017. L'équivalent de l'effectif total d'une ULIS. La dernière ayant été créée en 2015 à petit Noir le besoin d'ouverture est mathématiquement juste en plus de l'être pour toutes les autres bonnes raisons développées souvent (baisse des effectifs dans les ULIS du département, prise en charge au plus près des élèves...)

▪ Les derniers chiffres issus du CTA font état de 34 élèves jurassiens scolarisés en ULIS premier degré avec une notification d'orientation en établissement. Ce n'est plus une ULIS mais trois qu'il faut créer et au moins une dans le second degré où 14 élèves attendent une place en établissement.

UNSA : manque de places et d'AESH

L'IA indique que les choses ne sont pas si limpides. Certaines ULIS sont complètes et d'autres beaucoup moins. Il faut voir les choses dans leur globalité.

▪ 610 élèves sont en inclusion dans les classes ordinaires pour 258 écoles. ( 164 en maternelle, 793 en élémentaire)

Réponses des élus :

- Sur les **conventions rurales** :  
Etant donné la baisse démographique, il faut absolument éviter d'éparpiller les services publics sur le territoire mais favoriser la « dynamique des centres-bourgs » pas de convention signée mais les réflexions engagées par la comcom sont très encourageantes » dit le préfet  
Cf lien internet sur site de la pref, plus rien ne figure sur le site de la comcom du Val d'amour redesigné récemment

<http://www.jura.gouv.fr/Actualites/Breves/Signature-du-1er-contrat-de-ruralite-dans-le-Jura>

Mme Pélissard pour le conseil départemental indique que le Jura est doté actuellement d'une cinquantaine de « Pôles de services pour créer du lien social et rapprocher les acteurs de terrain »

	Nombre d'élèves en situation de handicap	Scolarisés en maternelle En classe ordinaire	En UE maternelle	Scolarisés en elem en classe ordinaire	En Ulis école	En UE	CNED	Nb d'écoles	Nb De classes
2011	654	127	1	240	210	77		295	
2017	886	147	7	395	234	103	11	258	931

La FSU interroge l'évolution du nombre de notifications MDPH. + 23 % en élémentaire à cette rentrée et + 15 % en maternelle. Certains IEN indiquent par ailleurs qu'il faudrait repérer et estampiller plus rapidement les élèves pour que la prise en charge débute au plus tôt. Nous contestons cette orientation qui rappelle la période « zéro de conduite » Pour la FSU cette hausse n'est pas liée à la générosité de la MDPH mais à l'aggravation des conditions de vie des parents, le contexte rural de notre département éloignant les familles de centres de

Réponses de Mme Pélissard comme ancienne pdt de la mdph :

- Sur les **hausse des notifications** : ces hausses sont du fait de la générosité de la MDPH. Elle vante la mutualisation d'une personne et nie le non respect des dotations allouées aux élèves. Cette organisation est très bien pour tout le monde selon elle.

soins, les délais d'attente, les personnels de la PMI ne se déplaçant pas et bien entendu la suppression massive de postes de RASED et les enveloppes de frais de déplacement réduites à portion congrue. Tous ces facteurs mènent les parents et parfois les enseignants à recourir encore davantage à la notification MDPH.

La problématique en maternelle est très représentative de ce que la FSU dit depuis longtemps au sujet de la suppression des maîtres G.

Au-delà de l'augmentation des chiffres d'élèves en situation de handicap dans le département nous questionnons l'impact réel sur les écoles et rappelons que les enseignants ne bénéficient d'aucune formation continue pour accueillir des élèves dans des classes où l'effectif et les conditions d'apprentissage sont toujours difficiles.

Nous souhaitons que soit communiqué le nombre de classes accueillant des élèves en situation de handicap. Les conditions de scolarisation des élèves en situation de handicap conduisent à une école maltraitante vis-à-vis de ces élèves et finalement de tous les élèves.

IA : La dimension trouble cognitif est la plus importante (surtout les troubles dys)

Il y a difficulté de recrutement et pas de moyens concernant les AESH. Affectation des élèves : élèves en ULIS qui devraient être en IME.

- Accompagnement des élèves handicapés

96 CUI, 74 CDD (individualisée), 24 CDD (mutualisée), 13 CDD co et 32 en CDI.

La FSU rappelle que le Jura est le seul département de l'académie à avoir des personnels embauchés en contrat mutualisé (24). Cette option conduit à diminuer le nombre de contrats et surtout à mutualiser l'accompagnant pour plusieurs élèves. Cette mutualisation conduit souvent à diminuer la prise en charge des élèves en deçà du plancher préconisé par la MDPH quand il existe.

Exemple : une école, 3 enfants dans des classes différentes avec 9h, 9h et 4 heures de prise en charge chacun et un emploi de 20 H en CDD mutualisé. Les collègues, l'équipe éducative sont donc obligés de répartir la présence de l'AESH en fonction de l'urgence. Les parents d'élèves ne sont d'ailleurs que peu informés de cette situation. *Autre exemple* : quand une AESH travaille à temps plein dans une école avec 2 élèves depuis plusieurs mois il n'est pas rare qu'une 3ème élève lui soit confié sans que son temps de travail auprès des élèves soit augmenté. Nous considérons donc qu'il y a ici une iniquité de traitement des élèves en situation de handicap jurassiens vis-à-vis des autres départements. Il avait par ailleurs été indiqué qu'une AVSm accompagnait 2 élèves.

IA : Le remplacement des AESH CUI par des AESH droit public en vue d'une cdésation après 6 années est une bonne chose, la mutualisation est bénéfique  
170 CUI AESH

Il indique que les réétudes des demandes se font tous les ans car il considère que les élèves n'ont pas à avoir une AESH toute leur vie. Il demande par ailleurs que l'ARS crée des places.

FSU demande une transparence dans l'attribution des places à l'IME par exemple.

- Enseignants référents

L'année dernière 9 enseignants sur 9 secteurs géographiques avec 198 dossiers chacun environ. Création de deux postes supplémentaires à la rentrée 2017.

- Problème de la répartition des élèves dans les structures adaptées.

L'ARS est selon nous une structure technocratique ex : Classe externalisée au Truchet à St Claude dont le seul objet est faire des économies.

- Maternelle.

Le document fait état de 11.7 % d'élèves de moins de 3 ans scolarisés. Très majoritairement dans les REP du département. La FSU rappelle que la barre des 50 % avait pourtant été franchie.

Questions à l'IA

-Nombre de classes scolarisant des élèves en situation de handicap ? L'IA Ne sait pas

- Nombre d'élèves plan B (en attente de l'orientation préconisée) Mme Pellissard ne sait pas, manque de place en IME

-Quel impact réel dans les écoles, quelle formation des enseignants ?

Quel accompagnement ? Pas de réponses

Questions à l'IA

-Nombre de 2 ans scolarisés par circonscription

- Nombre de dispositifs accueils – de 3 ans acceptés, refusés, les raisons. Réponses en CTSD

- Hors établissement
- Instruction dans la famille

86 enfants sont concernés par l'instruction dans la famille (quasiment le double de la Haute Saône, département équivalent)

La FSU pointe l'augmentation de structures type Montessori et dénonce la marchandisation du SPE, l'idéologie élitiste véhiculée par cette pédagogie et rappelle que les écoles Montessori bénéficient de subventions d'état au titre des associations loi 1901. Elles sont donc subventionnées par nos impôts...

L'IA fait un point sur le CNED réglementé (pour ce cas les frais de scolarité sont pris en charge par la famille) : les enfants du voyage bénéficient de ce dispositif classes virtuelles. Pour vérifier l'assiduité il y a obligation de rendre les devoirs ; Si les devoirs ne sont pas rendus, signalement et défaut d'assiduité sanctionné.

Questions à l'IA

- Qui sont ces enfants ? Réponse de l'IA : 2 secteurs sont particulièrement concernés : la circo de Lons sud : Aromas en particulier et le Haut Jura, Morez, Moirans une quarantaine d'enfants, 4 sur Dole et 6 sur Lons)

Il étaient 16 en 2012 et sont maintenant 51.

Les motifs évoqués par les familles sont « philosophiques », le rapport à l'institution (pas confiance) et la forte prise en compte de l'enfant. Pour l'instant ceci concerne les enfants de primaire mais cela gagne le collège.

Les familles sont visitées 1 fois par an par l'inspection et si l'instruction n'est pas satisfaisante alors demande d'intégrer l'école mais ce n'est pas le cas car l'instruction conforme.

- Type de remplacements

L'administration fournit un tableau source ARIA pour les remplacements 2016/2017. Le document fait état d'un besoin prévisible de 26 496 ½ journées de remplacement et d'une couverture du besoin équivalente à 90 %.

La FSU note la baisse de ½ journées accordées à la formation continue : 2 386 pour 3472 en 2011. La FSU s'interroge sur la couverture du remplacement pour les congés maternité qui ne dépasse pas 88.3 % alors même que ces congés sont hautement prévisibles. Par ailleurs le besoin en remplacement pour congés naissance ou adoption (dont les congés paternité) ne sont pas prévus 0% ni couverts : 0% Est-ce à comprendre qu'aucun nouveau père n'a fait valoir ses droits en la matière ? Nous pensons plutôt que ces remplacements sont « effacés » de la couverture totale du besoin faisant ainsi augmenter le chiffre positif.

## Second degré

- **Effectifs** : Phénomène académique : accroissement du nombre de sixièmes lié pour partie par le retour d'élèves de primaire du privé qui reviennent dans le public.

Taille des cohortes : diminution progressive.

FSU : sur les graphiques, effectifs plutôt favorables...

La comparaison avec les moyennes nationales peut sembler, *a priori*, légèrement favorable aux collèges jurassiens, il ne faut pas perdre de vue le caractère rural de notre département. En effet, cette moyenne masque les fortes différences d'effectifs dues aux effets de structure en zone rurale et ne doit pas faire oublier les lourds effectifs des collèges urbains et périurbains. Ces effets de seuil parfois favorables mais toujours hasardeux sont plus que jamais menacés au nom de l'égalité face à la pénurie. En septembre, la salve est venue de France Stratégie (CGSP) qui fustige la répartition des moyens d'enseignement et la supposée dotation privilégiée des établissements ruraux : cette agence étatique relevant du Premier ministre appelle à de nouvelles cartes scolaires, c'est à dire à la réduction du nombre de collèges. Pour l'Etat, la moyenne montagne n'est pas assez rationnelle.

- **Manuels scolaires** qui passeraient désormais dans le budget des CD. Lors d'une audition par la commission des finances du Sénat, le Ministre de l'Education considère que « rien ne justifie » le financement des manuels scolaires des collégiens par l'Etat et souhaiterait que les départements en aient la charge. La FSU demande que ces financements soient assurés par l'état pour le premier comme le second degré pour plus d'équité de traitement.

M Meyer (PEEP) regrette qu'on oublie les parents.

- **Travaux dans les collèges** (budget de 300 000 euros de fenêtres pour Saint-Amour, acté par le conseil départemental)

FSU : l'Etat se désengage, le département écope : les vertus de la décentralisation sans doute. Depuis plus de deux mandats départementaux, la FSU ne cesse de réclamer un véritable travail de réflexion tripartite entre le rectorat, le Conseil départemental et les représentants des personnels et des parents sur l'avenir de certains collèges jurassiens. En vain. Plus que jamais, la viabilité de certains d'entre-eux se pose après des années de sous-investissement. Et la période de vaches maigres qui s'annonce laisse craindre le pire : depuis quatre ans, les

collèges jurassiens ont vu leur dotation de fonctionnement fondre comme neige au soleil et les chiffres sont éloquentes : -50% au collège d'Orgelet et - 30% à Clairvaux sur cette période, -25% cette année au Rousses...

- **Devoirs faits** : demande institutionnelle à moyens constants. Possibilité de prendre les services civiques.

FSU : l'idée est de mettre la classe en difficulté au profit de l'externalisation or là c'est sur le temps de classe que s'opère la démocratisation scolaire.

Pb zone rurale et pas de pôle universitaire pour le recrutement des AED.

Préfet puis IA : attendons de voir les effets avant de juger.

Le dispositif repose sur les AED et les professeurs. 164 AED seront formés. Pas les services civiques.

Les académies ont eu une dotation fléchée pour les HSE spécifiques au dispositif « devoirs faits ». L'IA considère le dispositif comme un outil supplémentaire.

PEEP : frein au dépassement d'heures : transport.

- **UPE2A** : 155 élèves en second degré avec des niveaux disparates. Beaucoup de mineurs isolés. Au bout d'un an nette amélioration (élèves capables de suivre les cours). Processus sur 3 ans (avec de moins en moins de présence).

- **Internat des Rousses**

Conçu pour 70 élèves. L'Internat ancien comme le collège. Il a fonctionné pour 50 à 70 élèves. A la rentrée 2016 : 9 internes qui avaient des moyens quotidiens de rejoindre leur domicile. Aux vues des travaux à faire : le conseil départemental a décidé de la fermeture de l'internat.

FCPE : si les élèves vont à l'internat ce n'est pas forcément lié au transport mais aussi des questions éducatives. Réflexion à faire sur pourquoi cet internat a été laissé à l'abandon.

UNSA : Discussion alors que tout est acté. Il faut anticiper plus.

CD : légionella dans les tuyauteries qui a fait que les décisions ont été vite prises. Nombre d'internes en baisse partout dans tout le département.

UNSA : Tous les services du collège ont été informés de façon brutale par le CD. Aucune transparence ni délibération. La question de la fermeture était légitime mais à mettre en discussion. Est-ce qu'il y aura le même genre d'argument (bactéries) pour fermer le collège de façon toute aussi brutale ?

CD : impossibilité de faire les travaux où il y a besoin. Il faut faire des choix. La dépense prévue pour l'internat restera une ligne budgétaire pour les bâtiments scolaires. Mme Pélissard reste désolée du calendrier.

Mise au vote : Pour la fermeture : 0

Abstention 2 : UDAF et conseillère départementale de Morez

Contre : 14

- **Recomposition du corps des DDEN** : liste accepté à l'unanimité

- **Questions diverses de la FSU :**

**Rythmes** : Démarche et rappel à la loi de certains élus. Cf Jura Nord

IA : la démarche conjointe de la collectivité et du conseil d'école. IA regrette les pressions exercées sur les collègues.

**Transport scolaire** : compétence passée à la région

La FSU demande des Garanties quant à la gratuité des transports. Mais aucun représentant de la région n'est présent.

L'IA rappelle que la région a indiqué donner un avis défavorable dès lors que situations amènent un coup financier supérieur à ce qui existe.

**Contrats aidés** : possibilité de recrutement pour accompagnement élèves handicapés.

Le secrétaire général : R 2016 >197 supports de contrats aidés

Transformation de 27 CUI en 16 ETP AESH

au 31/08/2017 : 140 CUI pour le handicap (dont 113 dans le public et 27 dans le privé)

Les 29 CUI AAD sont supprimés au terme de leur contrat (dernier contrat fin mai) :

18 personnes en fin de droit (pas de renouvellement possible)

11 susceptibles de rester (1 retraite, 3 avis défavorables et 7 sont passés en commission d'entretien, 6 ont reçu un avis favorable). Si validation de pôle emploi, il y aura reconduction de leur contrat.

Le préfet dit suivre de près le dossier et a demandé à ce que Pole emploi ait un suivi particulier pour les personnes qui n'ont pas pu bénéficier d'une reconduction de contrat..

***Tarif des repas :***

En collègue : tarif unique, celui-ci va augmenter pour cause de changement de vaisselle. Pas de réponse de Mme Pélissard sur ce sujet car pas de connaissance du dossier.

**Frais de déplacement des AESH :** pas de réponse non plus, en cours de traitement